

31 décembre.— Ce soir à 6 heures, selon l'usage antique et solennel, messieurs les Prêtres de la maison et tous les élèves étaient réunis à la salle des *grands*. Monsieur le Directeur a donné lecture des notes du mois; puis, au nom des élèves, il a présenté à monsieur le Supérieur les hommages de la nouvelle année. Monsieur le Supérieur à son tour a répondu en faisant les souhaits d'usage. S'ils se réalisent pour vous, jeunes amis, elle sera bonne la nouvelle année, car elle sera pleine de travail, d'efforts généreux, de bons combats et de belles victoires. Elle sera heureuse aussi, puisqu'elle vous donnera la paix de la bonne conscience et les joies, les douces joies du devoir accompli...

NOS BIENFAITEURS.

Nous aimons toujours à nous rappeler les vives sympathies que notre malheur de 1881 nous suscita par tout le pays et même à l'étranger. On ne voulut point laisser périr une institution qui comptait cinquante années de bons services, et des secours nous vinrent de toutes parts, qui nous permirent d'entreprendre et de conduire à bon terme l'œuvre de notre reconstruction. Mais la maison construite, il restait à la pourvoir du mobilier nécessaire. Il restait surtout à alléger le fardeau de la dette qui pesait sur l'institution et menaçait d'entraver, sinon de paralyser pour longtemps ses progrès. Voici près de trois ans écoulés. Grâce à la munificence d'anciens élèves et d'amis, nous avons vu se meubler la maison nouvelle, s'accroître le noyau de bibliothèque qui avait été sauvé de l'incendie, se reformer dans un état meilleur notre cabinet de physique. En 1884, feu M. J. J. Desautels, curé de Ste-Rose, nous légua des terrains qui auront pour nous une valeur réelle et peut-être considérable, si nous pouvons en effectuer la vente avec succès. En ces derniers mois, les regrettés Messieurs P. Fortin, curé de St-Basile, et P. S. Lonergan, curé de St-Mary (Montréal), nous ont donné des preuves touchantes de leur dévouement à notre institution. La succession de M. Fortin, quand elle aura rencontré ses obligations, laissera à notre avoir une somme de \$800.00 environ. Le legs de M. S. Lonergan s'élève à 2,400 dollars, lesquels doivent être appliqués, d'après l'intention du testateur à l'instruction de quelques élèves, à la fondation des prix Léon XIII et Duquet et à l'encouragement des études philosophiques.

Le souvenir de ces bienfaits exalte notre reconnaissance envers les bienfaiteurs. Il nous fait espérer aussi pour l'avenir de nouvelles faveurs qui achèveront l'œuvre commencée. L'Église regarde les séminaires où se recrute et se forme le clergé, comme les organes vitaux d'un diocèse. Aussi le Concile de Trente s'est-il préoccupé d'en assurer la fondation et